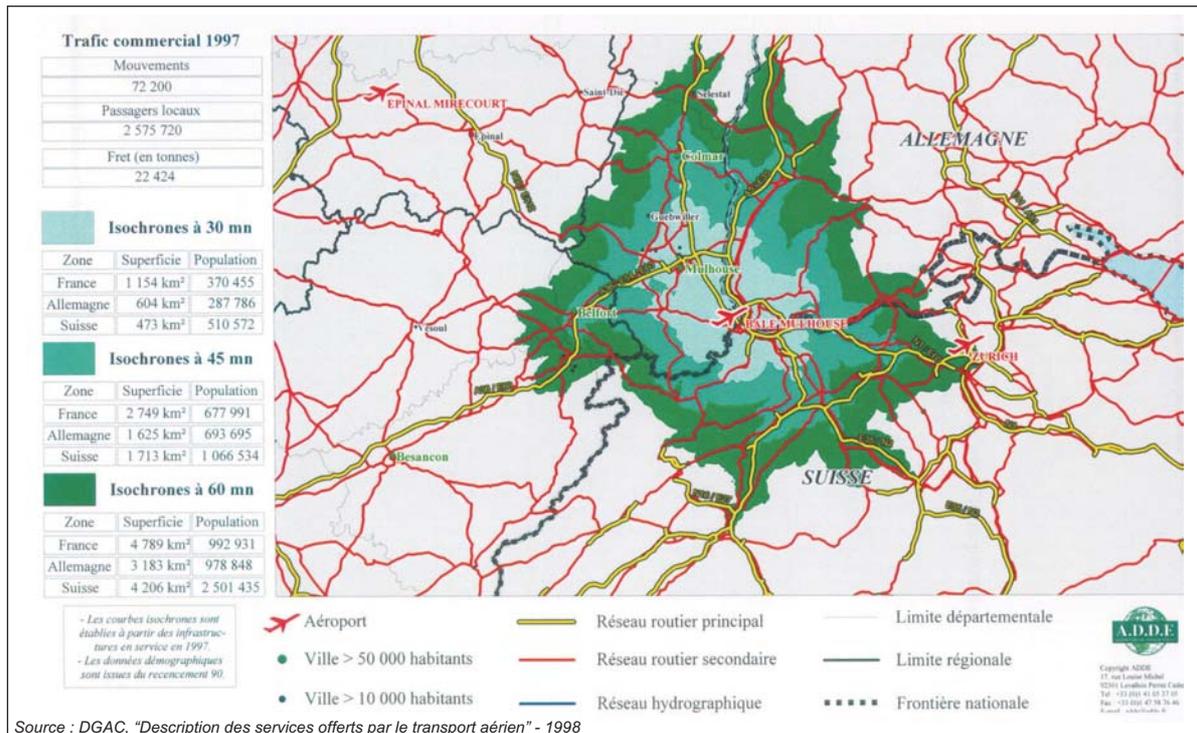


## Situation, trafic et emploi

### Situation

Situé au sud de la région Alsace et du département du Haut Rhin, sur la commune de Saint Louis, l'Euroairport se trouve à 5 km de Bâle (par une route douanière réservée à



la desserte de l'aéroport), à 35 km de Mulhouse, à 65 km de Colmar (par l'A 35), 75 km de Belfort et 95 km de Montbéliard. Il assure la desserte d'une région tri-nationale au coeur de l'Europe. Environ 4 millions d'habitants résident à moins de 60 minutes en voiture et près de 6 millions à moins de 90 minutes de l'aéroport.

### Un statut juridique particulier

L'aéroport de Bâle-Mulhouse est un établissement binational régi par une convention franco-suisse signée le 4 juillet 1950. L'aéroport dispose de la personnalité morale de droit public et de l'autonomie financière. Sa compétence recouvre la réalisation et l'entretien de

Source Michelin 1/200 000



## BÂLE - MULHOUSE

l'infrastructure et des superstructures, ainsi que la gestion des installations. La responsabilité des services chargés du contrôle de la circulation aérienne, des télécommunications et de la météorologie incombe au gouvernement français. Les droits de trafic sont accordés par chacun des deux gouvernements pour le trafic en provenance ou à destination de leur territoire respectif.

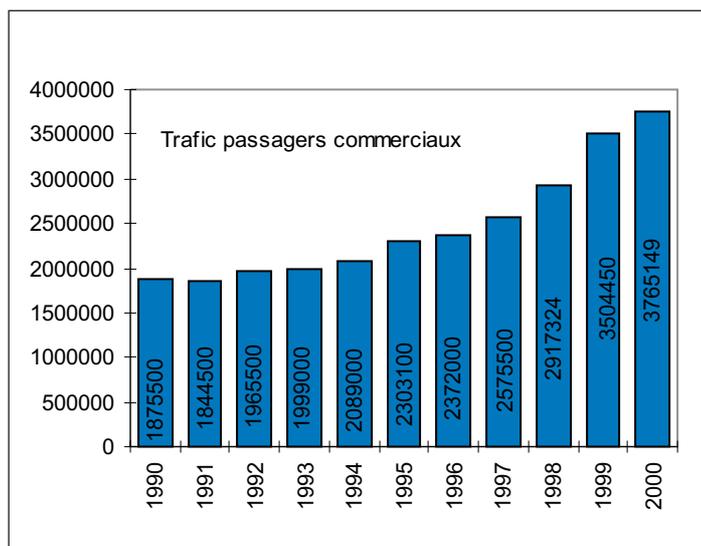
L'aéroport est administré par un conseil d'administration composé de 16 membres, dont la moitié sont suisses et la moitié français. Les statuts confèrent à ce conseil des pouvoirs plus importants qu'à ceux des établissements publics français. Seules les délibérations les plus importantes sont soumises à la ratification des deux gouvernements qui assurent également un contrôle financier. Le contrôle technique est assuré par l'administration française, les autorités suisses conservant cependant un droit de regard.

Pour faciliter le trafic suisse, la convention a prévu la création d'une route douanière reliant le secteur suisse de l'aéroport à la frontière politique franco-helvétique. Cette route douanière a permis de déplacer les contrôles de douane et de police à la limite du secteur suisse et du secteur commun de l'aéroport.

La convention bi-nationale prévoit que l'État français a obligation de fournir à l'aéroport les emprises nécessaires à son fonctionnement, l'État suisse devant apporter une contribution financière équivalente.

### Le trafic

En 1999, il y a eu 3,6 millions de passagers (soit une progression de 18% par rapport à 1998) dont 2,7 millions pour des vols réguliers. La croissance du trafic est en partie due à l'ouverture d'une plate-forme de correspondance "Eurocross" de la compagnie Crossair.



Source : DGAC

## BÂLE - MULHOUSE

### L'emploi

En 1999, 6038 personnes travaillent sur la plate-forme au sein de 148 sociétés, soit 1,7 emplois pour 1000 passagers. Les 3729 salariés résidant en France viennent de 350 communes réparties sur plusieurs départements. Les 1623 salariés venant de Suisse vivent sur 300 communes et les 587 salariés vivant en Allemagne viennent de 135 communes

pays de résidence	1997		1998		1999	
	nb. salariés	répartition	nb. salariés	répartition	nb. salariés	répartition
France	2 707	56,6%	3 177	60,2%	3 729	61,8%
Suisse	1 410	29,5%	1 505	28,5%	1 623	26,9%
Allemagne	459	9,6%	534	10,1%	587	9,7%
Autres pays	209	4,4%	65	1,2%	99	1,6%
<b>Total général</b>	<b>4 785</b>	<b>100,0%</b>	<b>5 281</b>	<b>100,0%</b>	<b>6 038</b>	<b>100,0%</b>

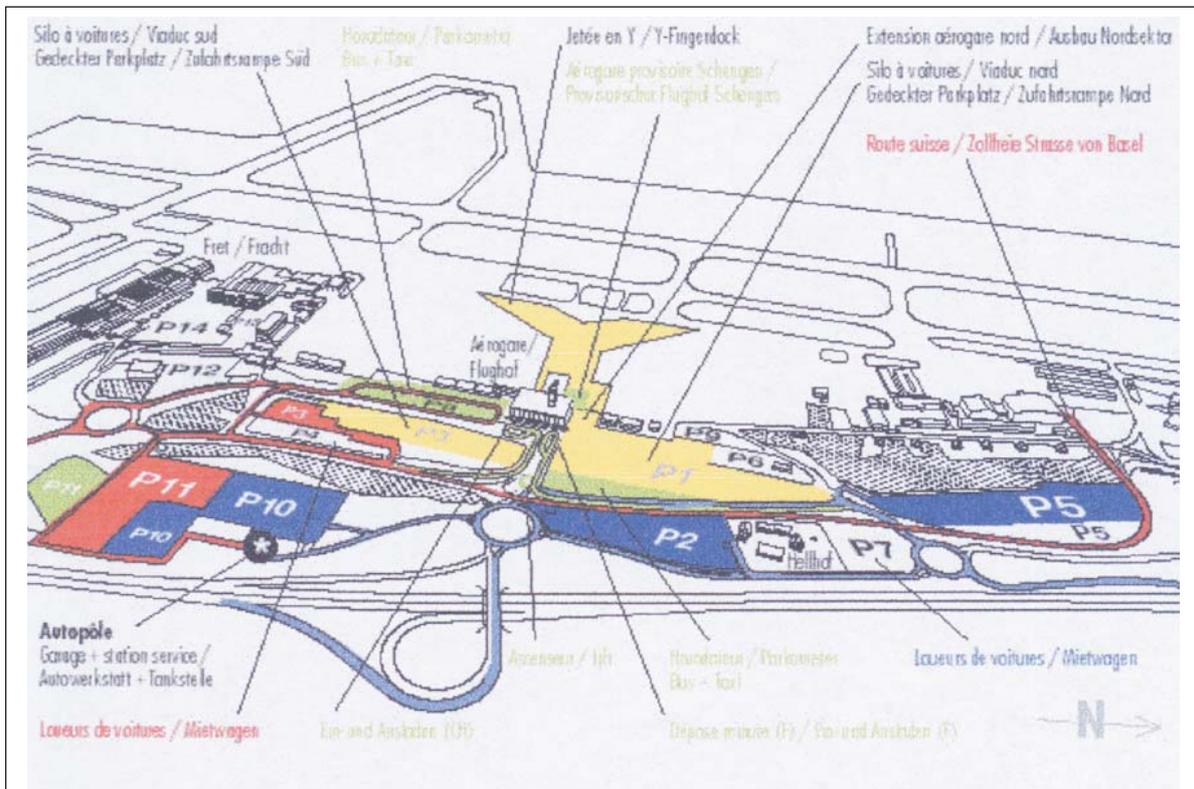
communes de résidence en France	1997		1998		1999	
	nb. salariés	répartition	nb. salariés	répartition	nb. salariés	répartition
District des Trois Frontières	593	21,9%	742	23,4%	794	21,3%
Agglomération mulhousienne	881	32,5%	1 011	31,8%	1 073	28,8%
autres communes françaises	1 233	45,5%	1 424	44,8%	1 862	49,9%
<b>Sous-total France</b>	<b>2 707</b>	<b>100,0%</b>	<b>3 177</b>	<b>100,0%</b>	<b>3 729</b>	<b>100,0%</b>

communes de résidence	nb. salariés		
	1997	1998	1999
Blotzheim	72	90	91
Buschwiller	9	11	12
Hégenheim	45	53	46
Hésingue	36	40	60
Huningue	59	80	93
Rosenu	20	25	27
Saint-Louis	320	409	421
Village Neuf	32	34	44
<b>District des Trois Frontières</b>	<b>593</b>	<b>742</b>	<b>794</b>

## BÂLE - MULHOUSE

### Le stationnement

La capacité de stationnement offerte par l'aéroport est d'environ 3000 places. À ce jour, elle apparaît proche de la saturation. 800 nouvelles places sont en cours de réalisation, ce qui portera la capacité à environ 1 place de stationnement pour 1000 passagers.



Source : Internet euroairport.com

La gestion en est assurée par la direction de l'aéroport (établissement public) et le montant des recettes de stationnement s'élevaient en 1999 à 40 millions de francs, soit environ 11 francs par passager. Des tableaux indiquant les tarifs apparaissent sur les 2 pages suivantes. Ils sont extraits du site internet de l'aéroport.

Un garage avec station service (ouvert par un investisseur privé) propose ses prestations aux passagers, visiteurs ou employés, à la fois dans le secteur français et dans le secteur suisse.

### Véhicules de location

Environ 500 places sont réservées aux loueurs, soit 1,43 place pour 10 000 passagers.

## BÂLE - MULHOUSE

### COTE FRANCAIS

DUREE	FRF	DEM	DUREE	FRF	DEM
Informations à titre indicatif					
<b>F1</b> Parking couvert			<b>F2</b>		
jusq. 1h	20.-	6.-	jusqu'à 1 h	15.-	5.-
3 h	30.-	9.-	3 h	25.-	8.-
6 h	50.-	15.-	6 h	35.-	11.-
10 h	60.-	18.-	10 h	45.-	14.-
16 h	70.-	21.-	16 h	53.-	16.-
24 h	80.-	24.-	24 h	60.-	18.-
Au delà, 80.-FRF ou 24.- DEM/jour			Au delà, 60.- FRF ou 18.- DEM/jour		
Source : Internet euroairport.com					
<b>F3</b>			<b>F5 et F6</b>		
jusq. 1h	13.-	4.-	jusqu. 1 h	13.-	4.-
3 h	20.-	6.-	3 h	20.-	6.-
6 h	30.-	9.-	6 h	30.-	9.-
10 h	37.-	12.-	10 h	37.-	12.-
16 h	44.-	14.-	16 h	44.-	14.-
24 h	52.-	17.-	24 h	52.-	17.-
1 jour	52.-	17.-	1 jour	52.-	17.-
2 jours	104.-	34.-	2 jours	83.-	27.-
3 jours	156.-	51.-	3 jours	114.-	37.-
4 jours	208.-	68.-	4 jours	145.-	47.-
Au delà, 38.- FRF ou 12.- DEM/jour			5 jours	176.-	57.-
			6 jours	207.-	67.-
			Au delà, 28.- FRF ou 9.- DEM/jour		

**Paieiment**

**Niveau arrivée dans l'aérogare :**  
 Préposé parking : pièces, billets, chèques, carte de crédit  
 2 caisses automatiques. Pièces, billets de banque (50, 100, 200 FRF) et carte de crédit  
**Sortie F1 :** paiement possible également par carte de crédit à la borne de sortie  
**Sortie F3 :** 1 caisse automatique, uniquement cartes de crédit  
**Sortie F5 :** 1 caisse automatique. Pièces, billets de banque (50, 100, 200 FRF) et cartes de crédit  
**Sortie F6 :** 1 caisse automatique, uniquement cartes de crédit  
**Cartes de crédit :** Visa, MasterCard, EuroCard, et uniquement chez le préposé parking : American Express

Source : Internet euroairport.com

## BÂLE - MULHOUSE

### COTE SUISSE

DUREE	CHF	DEM	DUREE	CHF	DEM	DUREE	CHF	DEM
Informations à titre indicatif								
<b>S1</b> Parking couvert - en construction			<b>S2</b> Tarif normal			<b>S3</b> Tarif réduit		
			jusq. 1 h	3.-	4.-	jusqu. 1 h	3.-	4.-
			3 h	5.-	7.-	3 h	5.-	7.-
			6 h	8.-	10.-	6 h	8.-	10.-
			10 h	11.-	14.-	10 h	11.-	14.-
			16 h	14.-	18.-	16 h	14.-	18.-
			24 h	18.-	23.-	24 h	18.-	23.-
			1 jour	18.-	23.-	1 jour	18.-	23.-
			2 jours	36.-	46.-	2 jours	30.-	38.-
			3 jours	54.-	69.-	3 jours	42.-	53.-
			4 jours	72.-	92.-	4 jours	54.-	68.-
			5 jours	90.-	115.-	5 jours	66.-	83.-
			Au delà, 12 CHF/jour ou 16 DEM/jour			Au delà, 10 CHF/jour ou 13DEM/jour		

Source : Internet euroairport.com

## BÂLE - MULHOUSE

### L'offre de transport public

L'Euroairport bénéficie de plusieurs dessertes en transports publics à destination de

- Mulhouse
- Bâle (Suisse)
- Freiburg (Allemagne)
- Saint Louis.

Les dessertes de Colmar, Belfort-Bessoncourt et Montbéliard ont cessé au cours de l'année 2000.

### La navette à destination de Mulhouse

Le conseil général du Haut Rhin est l'autorité organisatrice de la desserte de l'aéroport, sans engagement financier de sa part. L'établissement public Euroairport est affréteur. Il assume la charge financière du service par le versement d'un prix forfaitaire mensuel au transporteur.

La navette desservant l'aéroport fait l'objet d'une convention particulière, sans lien avec le réseau urbain ou le réseau départemental. Les véhicules sont identifiés par une livrée spécifique. Cette convention a été signée en mars 2001 pour une durée de 3 ans. Il s'agit d'une convention aux risques et périls avec prise en charge par l'affréteur d'un prix forfaitaire mensuel. La participation de l'affréteur s'élève à 862 kf par an, les recettes commerciales couvrant 47% du coût d'exploitation.

La société Kunegel SA exploite la liaison par une ligne, longue de 32 km, qui dessert uniquement Mulhouse.

11 allers/retours sont assurés les jours ouvrables entre 5h45 et 23h15, sans cadencement des horaires. 8 allers/retours sont effectués le samedi et 9 le dimanche. L'itinéraire est fixe.

Du lundi au vendredi		Samedi		Dimanche	
Départ Gare SNCF	Départ EuroAirport	Départ Gare SNCF	Départ EuroAirport	Départ Gare SNCF	Départ EuroAirport
05.40 (a)	06.45	05.40	06.45	06.10	07.15
07.20 (a)	08.15	07.20	09.05	08.15	09.05
08.45	09.15	10.00	10.35	13.00	13.30
10.00	10.35	13.00	13.30	14.15	14.45
13.00	13.30	14.15	14.45	15.45	16.40
14.15	14.45	15.45	16.40	18.00	18.35
15.45	16.40	19.30	20.50 b	19.30	20.15
18.00	18.35 a	---	---	22.00	22.45 bd
19.30	20.50 a	---	---	---	---
21.45 bc	22.45 abc	---	---	---	---
<b>Tarifs (par trajet/ par personne) /</b>			<b>Départs possibles :</b>		
Plein : 45 FRF			<b>Gare SNCF:</b> parking des bus, devant l'"arrivée"		
Groupe : 30 FRF à partir de 5 personnes			<b>Bld de l'Europe:</b> abris bus TRAM n°54 (près France Télécom)		

Les titres de transport et tarifs :

- Le voyage plein tarif : 45F
- Le billet aller retour : 80F
- Le carnet de 20 voyages : 700 F
- Le voyage par personne pour un groupe de 5 personnes et plus: 30F.

### Le matériel

Le service est assuré par des véhicules de 7 ans maximum, d'une capacité de 35 places, équipés de racks à bagages, de climatisation et de téléphone mobile.

### La clientèle

La fréquentation de la ligne en 1999 est estimée à 24577 voyages, soit une "part de marché" (théorique) de 0,7%. 6570 de ces voyages sont effectués par des salariés travaillant sur la plate-forme, soit environ 1 voyage par salarié et par an).

En 1998, la fréquentation était de 27065 voyages, dont 10560 effectués par les salariés. La fréquentation de ceux-ci était identifiée du fait de l'existence de titres de transport spécifiques financés en partie par l'Euroairport. Cette tarification particulière a été supprimée.

## **L'offre de transport public à destination des autres pôles urbains**

### **La desserte Euroairport-Saint Louis**

L'autorité organisatrice de cette liaison est le District des 3 Frontières, autorité organisatrice urbaine (l'aéroport étant situé à l'intérieur du PTU).

Ce service a été initié en 1997, une convention expérimentale ayant été signée entre :

- la ville de Saint-Louis (au travers du Réseau de Villes Rhin Sud),
- l'établissement public euroairport (affréteur),
- le District des 3 Frontières (Autorité Organisatrice).

Cette convention expérimentale posait les bases d'un service de navettes mis en place à l'échelle du Réseau de Villes Rhin Sud et desservant Saint Louis, Colmar, Belfort et Monbéliard. Aujourd'hui, les dessertes de Colmar, Belfort et Monbéliard ont été supprimées et seule la desserte de Saint Louis a été maintenue. Le service (transport à la demande) était cofinancé par l'établissement public Euroairport et le Réseau de Villes. En 1998, une participation du District a été sollicitée pour compléter l'apport des cofinanceurs initiaux.

## BÂLE - MULHOUSE

Du lundi au Vendredi	
<b>Départ District des 3 frontières</b>	<b>Départ EuroAirport</b>
Tél : La Centrale +33 3 89 67 83 00	Un téléphone relié à La Centrale est à votre disposition
<b>Tarifs (par trajet/par personne)</b>	<b>Service en continu de 05.00 à 23.30.</b>
Plein : 35 FRF	District des Trois Frontières :
Groupe : 50 FRF à partir de 2 personnes pour la même destination	Saint-Louis, Huningue, Village-Neuf, Blotzheim, Hégenheim, Hésingue, Buschwiller, Rosenau.
Carnet (20 tickets) : 900 FRF	<b>Renseignements :</b>
Enfant : Gratuit moins de 4 ans	La Centrale, tél. +33 3 89 67 83 00

En 1999, le Réseau de Villes s'est retiré, le financement du service restant assuré par le District des 3 Frontières et l'établissement public de l'Euroairport.

La convention initiale a été mise à jour et expirera en juin 2001. Le renouvellement de celle-ci est lié à la réorganisation en cours des accès taxis à l'aéroport et au souhait de l'établissement public de limiter sa participation au financement des services de transport.

Le service est assuré par des taxis (dans le cadre d'une convention avec l'exploitant du réseau urbain de Saint Louis). L'exploitant du réseau urbain est responsable du service à la demande, mais ce service est distinct du reste du réseau urbain (pas de correspondance gratuite).

Le service est réalisé en porte à porte, sans réservation préalable, de 5h à 23h avec un départ toutes les 10 minutes.

La course coûte 35F, (50F au total si plusieurs passagers). Les taxis encaissent les recettes et facturent à l'Autorité Organisatrice la différence entre leurs recettes et le montant des courses.

En 1999, le coût total du service s'élevait à 700 KF, les recettes à 390 KF et la compensation à 310.615 F (prise en charge à 50% par le District et à 50% par l'Euroairport). Un nouveau calcul des tarifs devrait permettre un meilleur taux de couverture en 2000.

15 000 passagers ont emprunté le service en 1999, soit une "part de marché" théorique de 0,4% (70% des usagers de cette navette voyagent pour un motif affaires et 50% ont leur origine ou leur destination sur la commune de Saint Louis).

## BÂLE - MULHOUSE

### La liaison Euroairport-Bâle

L'autorité organisatrice de cette liaison est la Tarif Verbund Westnordschweiz (TNW) qui est le regroupement de 4 cantons. La desserte, assurée par les bus postaux est en correspondance avec le réseau urbain de Bâle. Les véhicules sont de type urbain.

### Horaires

Les navettes circulent de 4h55 à 23h20 dans le sens Bâle-aéroport et de 5h10 à 23h45 dans l'autre sens. Les adultes paient 2,80 f suisses et les enfants (jusqu'à 16 ans) demi-tarif.

La fréquentation du service ne nous est actuellement pas connue. Cependant, il

Du lundi au vendredi		Samedi		Dimanche et jours fériés	
Départ Bâle	Départ l'EuroAirport	Départ Bâle	Départ EuroAirport	Départ Bâle	Départ EuroAirport
04.55	05.10	04.55	05.10	04.55	05.10
05.30	05.45	05.30	05.45	05.30	05.45
06.05	06.30	06.05	06.25	06.05	06.25
06.25	ttes les 15 à 20 min.	ttes les 20 à 30 min.	ttes les 20 à 30 min.	ttes les 20 à 30 min.	ttes les 20 à 30 min.
ttes les 15 à 20 min.	23.05	23.20	23.05	23.20	23.40
22.05	23.40	---	23.40	---	23.45*
22.35	23.45*	---	23.45*	---	---
23.20	---	---	---	---	---
<b>Tarifs</b>			<b>Informations :</b>		
Adultes : 2.80 CHF / par trajet			Postauto Nordwestschweiz,		
Enfants (jusqu'à 16 ans) et tarif réduit : 1.40 CHF			Tel. +41 61/205 51 11		
<b>Arrêts</b>			* attend le dernier vol régulier de Londres		
SBB/CFF - Brausebad - Kannenfeldplatz - EuroAirport Durée du trajet : 15 minutes			Internet: <a href="http://bvb.bsonline.ch/index.cfm">http://bvb.bsonline.ch/index.cfm</a>		

semble que son excellent niveau de service (fréquence 12 minutes sur une grande partie de la journée) lui assure une fréquentation suffisante pour en assurer l'équilibre.

## BÂLE - MULHOUSE

### La liaison Euroairport-Freiburg

La ligne est exploitée par SBG, mais la fréquentation de celle-ci ne nous est pas connue

### Horaires

Toutela semaine, de 4h15 à 23h00 dans le sens Freiburg-aéroport et de 6h30 à 24h00 dans l'autre sens. Il en coûte 24 DM pour les adultes.

Du lundi au dimanche	
Départ Freiburg Gare	Départ EuroAirport
04.15	06.30
05.30	08.15
07.00	10.00
08.30	12.00
10.00	14.00
12.30	16.30
15.00	17.30
16.00	18.45
17.45	20.00
19.00	22.00
20.00	24.00 (b)
23.00	
Tarifs (par trajet/par personne)	Arrêts
Adultes : 24 DEM de/à Freiburg - 12 DEM de/à Neuenburg	Freiburg ZOB (Zentraler OmnibusBahnhof = Gare routière, à côté de la gare centrale) - EuroAirport (côté français) Arrêt à Neuenburg (Frontière) sur demande (25 min. après départ de Freiburg)

### **La liaison Euroairport-Colmar**

La navette mise en place entre Colmar et l'aéroport (dans le cadre du dispositif des navettes Euro'airbus mis en place à l'échelle du Réseau de Ville Rhin Sud, avec participation de l'établissement Euroairport en tant qu'affréteur) a été supprimée en mars 2000. Il s'agissait d'un service régulier, mais la faible fréquentation (1.040 personnes par an) ne permettait d'atteindre qu'un taux de couverture de 15%. Le déficit supporté par Euroairport était de l'ordre de 400KF.

Aujourd'hui, une liaison par transport à la demande reste assurée. Ce service par petit véhicule est conventionné par le Conseil Général aux risques et périls. Il est emprunté par une clientèle professionnelle d'habités, mais il n'y a pas de données de fréquentations disponibles.

### **La liaison Euroairport-Belfort-Monbéliard**

Un service expérimental a été mis en place en 1996, dans le cadre des navette Euro'AirBus.

Ce service a été défini par le Réseau de Ville Rhin Sud en collaboration avec l'établissement public de l'Euroairport qui en était l'affréteur. Le Réseau de Villes ne pouvant être Autorité Organisatrice, ce sont les District de Belfort et de Monbéliard qui ont assuré le rôle d'Autorité Organisatrice.

Un contrat de 3 ans a été signé entre l'affréteur et le transporteur. L'affréteur prenait en charge le déficit du service (qui s'élevait à environ 300 KF).

La fréquentation du service était de l'ordre de 10.000 voyageurs par an dont 90% en provenance de l'usine Peugeot de Sochaux, usine qui avait son propre service de navette avec l'aéroport avant la mise en service de cette liaison.

Le service a été arrêté en septembre 2000.

## BÂLE - MULHOUSE

### Les taxis

#### La desserte de l'aéroport

Il y a 8 taxis concessionnés en secteur français. Le secteur suisse dispose également d'emplacements pour les taxis. Des groupements de taxis ou des taxis individuels ont accès à l'aéroport.

Il n'existe pas de conditions préférentielles.

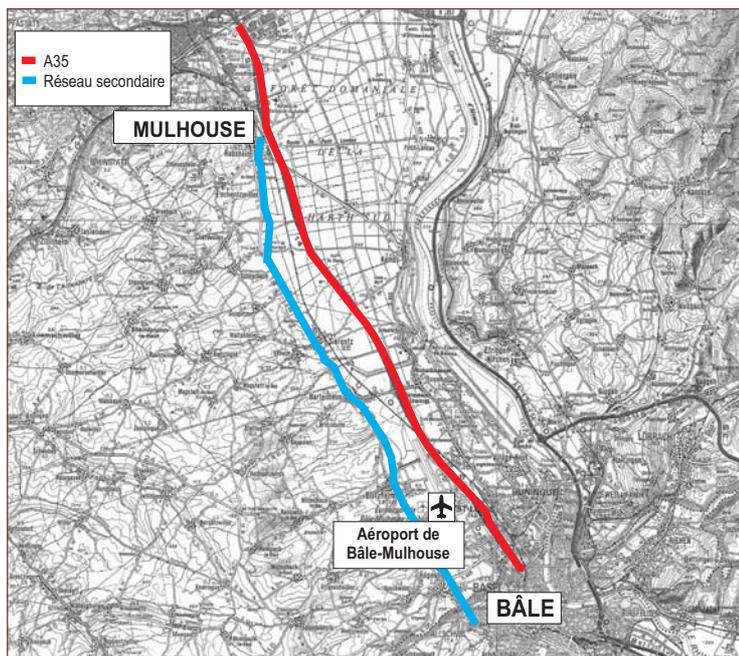
Seules sont prises en considération les sociétés de taxis françaises qui desservent le secteur français de l'aéroport. Étant donné le caractère bi-national de l'aéroport, le secteur suisse, lui, est desservi exclusivement par des sociétés de taxis suisses.

#### Participation des taxis à d'autres activités

La centrale de taxis de Saint-Louis assure la navette entre l'Aéroport et la gare SNCF de saint-Louis.

#### La desserte de la gare SNCF

Aucun emplacement n'est réservé aux taxis.



Fond de plan : IGN 1/100 000

### Les tarifs

Coût pour une course
En tarif jour, - de l'ordre de 210 F00
En tarif de nuit : - de l'ordre de 290F00
Il existe aussi une desserte par taxis suisses en secteur suisse (Aéroport/Bâle)
Ces tarifs correspondent à un retour à vide.

Source : préfecture du Haut-Rhin

Barèmes du 2 Août 2000	
• prise en charge	10,10F
• heure d'attente ou marche lente	110,80F
• avec retour en charge à la station	
<i>jour</i>	3,65F
<i>nuit</i>	5,11F
• avec retour à vide à la station	
<i>jour</i>	7,30F
<i>nuit</i>	10,22F

## Les perspectives d'évolution de l'offre de transport et de la desserte

Les perspectives d'évolution des activités aéroportuaires tablent sur 8,5 millions de passagers et 14 à 15.000 emplois sur le site à l'horizon 2020. De plus, 200 hectares à vocation économique qui sont situés en périphérie de l'emprise présentent un potentiel élevé en terme d'emplois nouveaux.

Jusqu'à présent, l'aéroport a fondé son développement sur le seul accès direct aux réseaux autoroutiers français, suisse et allemand. Cependant, ces infrastructures sont en voie de saturation (flux transfrontaliers régionaux générés par l'agglomération bâloise, transit à l'échelle européenne...). De plus, l'aéroport dispose de réserves foncières limitées pour l'extension des capacités de parking.

Cette double limite ainsi que les perspectives de croissance des activités portuaires ont amené les responsables politiques et socio-économiques à engager une réflexion approfondie sur les modalités possibles d'une meilleure desserte directe en transports collectifs de l'EuroAirport.

La Région Alsace a lancé le 12 mai 1999 une étude sur le potentiel de passagers transférables sur les transports collectifs en accès à l'aéroport. Cette étude a été réalisée par un bureau d'études français SEMALY et un bureau d'études suisse RAPP. Le comité de pilotage comprend des représentants de la Région, du Conseil Général du Haut Rhin, du District des 3 Frontières, de la Ville de Mulhouse, du Canton de Bâle Ville, de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Sud Alsace, de l'Euroairport et de la DRE.

A partir d'une situation de référence 1998 (sources : enquêtes de clientèle réalisées en 1998 par l'EuroAirport), l'étude s'est attachée à décrire la situation existante (origine-destination des passagers, zone de chalandise...). A partir des projections de clientèle établies par l'Institut du Transport Aérien, les flux en heure de pointe ont été évalués.

Une hypothèse de report modal de 14% de la clientèle a été fixée. Aujourd'hui, la part modale des transports collectifs est évaluée globalement à 10%, la plus grande partie étant sur la desserte suisse. L'estimation de clientèle évalue la demande TC à 130 à 150 personnes/h en heure de pointe pour les passagers et 850 pour les salariés.

La seconde question traitée par l'étude est : quelle offre mettre en place pour répondre à cette demande potentielle ?

Plusieurs solutions ont été envisagées :

- La desserte par navette routière (amélioration de l'offre actuelle)
- La mise en place d'une desserte par navette routière à partir de la gare de Saint Louis
- La construction d'un dispositif en site propre
- Diverses variantes de desserte ferroviaire
- La desserte par tram-train.

## BÂLE - MULHOUSE

L'étude de ces diverses solutions possibles a aujourd'hui débouché sur un pré-choix effectué par le comité de pilotage de l'étude : celui d'une desserte ferroviaire directe avec création d'une gare au contact de l'aérogare, sur l'emprise aéroportuaire, à l'ouest de l'autoroute A 35. Cette solution rend l'aérogare accessible depuis les 3 réseaux ferroviaires français, suisse et allemand.

En effet, la voie ferrée Mulhouse-Saint Louis-Bâle passe aujourd'hui à 700 m de l'aérogare. Elle supporte d'ores et déjà un trafic cadencé assuré par des trains TER 200 entre Strasbourg et Bâle et les navettes de type RER dites "Regio-S-Bahn" circulant entre Altkirch Mulhouse et la partie suisse de l'agglomération tri-nationale de Bâle.

Des exigences fortes en terme de qualité de desserte ont amené les membres du comité de pilotage à privilégier cette solution ferroviaire :

- Un cadencement et des fréquences de desserte élevées de 15 à 20 minutes (en effet, la TNW, autorité organisatrice suisse de la liaison Bâle- Euroairport ne pouvait envisager de participer à un projet qui n'aurait pas garanti un niveau de service au moins équivalent à celui de la desserte actuelle).
- Un accès à l'aérogare sans rupture de charge
- Une fiabilité des délais d'acheminement (aujourd'hui trop dépendants de l'état d'engorgement des accès autoroutiers au heures de pointe)
- Des liaisons locales, régionales et "internationales" assurant un maillage tri-national des zones de chalandises.

De plus, cette solution permettrait une desserte directe de l'EuroAirport par TGV, pour laquelle il existe une forte volonté politique locale.

L'étude montre que, techniquement, la déviation de la voie ferrée pour venir au contact de l'aérogare reste possible. Cependant, des difficultés demeurent du fait de la saturation de la voie actuelle. La région a validé les résultats de l'étude. Le projet reçoit le soutien de la région Franche Comté ainsi que des cantons suisses concernés.

L'étude de la Région Alsace évalue à 800 millions de francs hors taxe le coût de l'infrastructure de raccordement (le surcoût d'exploitation annuel correspondant à la mise au niveau du service requis est évalué à 140 millions de francs). Le coût total peut être évalué à hauteur d'un milliard de francs. Or, le Contrat de Plan 2000-2006 s'élève à 1,8 milliards de francs en ce qui concerne les investissements ferroviaires.

La position de l'Etat est que ce projet doit être financé hors contrat de plan, avec un co-financement de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Europe. Pour cela, des études socio-économique plus poussées doivent être engagées pour permettre une décision en 2004 et une réalisation entre 2010 et 2020.

Aujourd'hui, les partenaires locaux entament une phase de promotion du projet auprès de l'Etat français (Ministère de l'Equipement, RFF, SNCF, Direction Générale de l'Aviation Civile...), et, dans un second temps en Suisse et en Allemagne.

**A court terme :**

L'ensemble des partenaires locaux a convenu que la dégradation de la desserte terrestre de l'aéroport justifiait des mesures transitoires en attendant la mise en œuvre du projet ferroviaire à long terme.

Des travaux de modernisation de la gare de Saint-Louis étant engagés par le région Alsace, les différentes autorités organisatrices ont convenu de faire de cette dernière la gare transitoire de l'EuroAirport. Pour cela, tous les aménagements spécifiques de confort, de cheminement et de signalétique seront mis en œuvre. Des navettes routières coordonnées avec les dessertes ferroviaires seront mises en place entre la gare de Saint-Louis et l'EuroAirport. Ces navettes seront intégrées au réseau de transport de la Communauté de Communes des Trois Frontières. Des campagnes de promotion et de communication bilingues seront conçues pour familiariser la clientèle avec cette nouvelle offre intermodale, et pour préparer les mentalités au nouveau service ferroviaire.

Le nouveau service pourrait être opérationnel au printemps 2003.

## BÂLE - MULHOUSE

### Interlocuteurs contactés :

DRE Alsace :	M. Klaerr Blanchard
Région Alsace :	M. Weiss
Département du Haut Rhin :	M. Dufour
Euroairport :	M. Sieber
	M. Lemmel
	M. Ruetsch
Réseau de Villes Rhin Sud :	M. Fontaliran
District des 3 Frontières :	M. Vaxelaire

### Documents :

- Convention District-Aéroport 1997, Avenant District Métro Cars 1997, Convention District Aéroport 2000, Avenant District-Métro Car 2000, Convention affrètement taxi 2000, suivi financier 1998, 1999, 2000. District des 3 Frontières.

- Projet de convention, cahier des charges et annexe technique, note technique aux candidats concernant le renouvellement de la DSP de la navette Mulhouse Euroairport, 2000, Conseil Général du Haut Rhin.

- Évolution des trafics de l'Euroairport (passagers, fret, mouvements d'avion), du chiffre d'affaire, Euroairport.

- Anbindung Euro-Airport Basel ans Schienennetz, Propositionspapier SBB AG, Mai 2000, SBB CFF FFS.

- Intermodalité train/avion, Prospective et stratégie pour l'Euroairport, Note de synthèse. Euroairport. SETEC Economie.

- La desserte ferroviaire de l'Euroairport, un enjeu pour le développement économique régional, note stratégique. Euroairport, janvier 2001.

- Planning prévisionnel de finalisation du dossier "raccordement ferroviaire", Euroairport avril 2001.

- Extraits de l'étude SEMALY-RAPP présentés par la région lors de la réunion du 20 avril 2001.